

Valleroy

P'tit Vollo

www.mairie-valleroy.fr

Budget 2024
p.3

Infos
p.4-5

Transport à la demande
p.6

Associations
p.7-10



PROGRAMME DES FESTIVITES

Page 12



Madame, Monsieur,

Le 27 mars, le conseil municipal s'est réuni en mairie afin de procéder au vote du budget 2024, ainsi que les votes des comptes de gestion et administratif 2023.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin d'informations les principaux éléments financiers retraçant l'année écoulée et nos projets d'investissement pour l'année à venir.

Chacun d'entre nous a pu découvrir à travers les médias le gouffre des finances de notre pays.

Alors que les collectivités territoriales doivent maintenir des budgets à l'équilibre, l'Etat perpétue un déséquilibre financier national jamais connu jusqu'à présent.

Le gouvernement a donc une nouvelle fois sollicité les collectivités pour qu'elles fassent encore des efforts financiers, notamment au niveau des dépenses de fonctionnement.

Il faut donc s'attendre à une nouvelle baisse de nos dotations et des subventions qui nous permettent, pourtant chaque année, d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

Au-delà des mesures drastiques déjà portées par notre commune, je pense à l'éclairage public coupé la nuit, la baisse du chauffage dans nos bâtiments publics, la renégociation de nos contrats etc, nous sommes donc encore et toujours contraints à réduire nos dépenses.

Le maintien des taux d'imposition, inchangés depuis plusieurs décennies, reste notre priorité et, cette année encore, ces taux ne bougeront pas, tout en conservant des finances saines.

Les principaux investissements en 2024 sont orientés vers la rénovation du quartier gare, l'isolation des combles et le remplacement de toutes les huisseries du bloc mairie, écoles, Poste, et enfin le remplacement de l'éclairage de nos équipements sportifs et communaux par des luminaires de type LED.

Ces travaux seront programmés en fonction des retours attendus de nos partenaires financiers : l'Etat, la Région et le Département 54.

Une autre information importante avec le renouvellement de la couche de roulement de la avenue Alexandre Dreux. Ces travaux seront entièrement financés par le département de Meurthe et Moselle. Les conditions de circulation seront modifiées, aussi je vous remercie de faire preuve de patience et de respecter la signalisation qui sera mise en place à cet effet.

Après un hiver humide et peu rigoureux, c'est enfin le printemps avec des conditions climatiques capricieuses.

Avec les beaux jours attendus, le monde associatif organise ces prochaines semaines un certain nombre de manifestations. L'ensemble des bénévoles vous y attendent et vous invite à y participer en nombre.

Le Maire,
Christian **Lamorlette**

> Suivez l'actualité de la ville :

www.mairie-valleroy.fr

Facebook : Mairie de valleroy

> Contacts :

contactsmairie@valleroy54.fr
03.82.46.26.78
03.82.46.32.57

> Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
de 13 h 00 à 17 h 00

> Rédaction & impression :

Mairie de Valleroy
7 place de la Mairie
54910 VALLEROY

Retour sur 2023

Compte administratif

Il fait apparaître les résultats financiers de la commune pour l'exercice 2023

Fonctionnement

Recettes :	1 827 110,56 €
Excédent reporté : +	1 298,92 €
Dépenses :	- 1 238 013,87 €
Résultat de clôture :	589 096,69 €

Investissement

Recettes :	215 460,40 €
Excédent reporté +	3 036 959,90 €
Dépenses :	- 2 057 749,47 €
Résultat de clôture :	1 194 670,83 €

Durant l'année 2023, les dépenses d'investissements ont porté essentiellement sur :

Travaux divers	186 000,00 €
Achat du terrain Malher	102 000,00 €
Achat de matériel divers	19 000,00 €
Travaux Mairie-école-Poste	171 000,00 €
Enfouissement des réseaux secs (suite)	1 378 000,00 €
Travaux d'éclairage public	50 000,00 €
Remboursement d'emprunt	152 000,00 €

Budget 2024

Voté le 27 mars

Fonctionnement Recettes : 1 668 000,00 € — Dépenses : 1 668 000,00 €

Investissement Recettes : 2 107 000,00 € — Dépenses : 2 107 000,00 €

Cette année, les investissements porteront essentiellement sur :

- La fin de l'enfouissement des réseaux secs dans les rues périphériques aux cités minières
- L'aménagement sécuritaire de l'avenue Alexandre Dreux - sous réserve de subventions suffisantes
- L'aménagement du centre-bourg (Quartier gare)
- La rénovation thermique du bâtiment mairie-écoles-Poste - sous réserve de subventions suffisantes
- Les travaux d'entretien et renouvellement de l'éclairage dans les bâtiments municipaux

Vote des taxes

Pas d'augmentation des taux

Le conseil municipal, comme il s'y était engagé en 2020 a décidé de **ne pas augmenter les taux communaux**.

> Taxe foncière sur le bâti : **36,12 %** (Part communale : 18,88 % / Part départementale : 17,24 %)

> Taxe foncière sur le non bâti : **29,69 %**

> Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **12,55 %**

Règles de vie

Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier. Le civisme, c'est l'affaire de tous !

Le bruit

Contrairement à une idée répandue, le bruit est règlementé de jour comme de nuit. Dans la journée, des plages horaires sont définies pour les activités les plus bruyantes. Ainsi, les travaux de jardin et de bricolage nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, scie mécanique, tondeuse, tronçonneuse...) doivent être effectués à des horaires précis

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Réglementation animaux domestiques

Les aboiements excessifs sont passibles d'une contravention. La divagation peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Aussi, les animaux doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine **que s'ils sont tenus en laisse** sur la voie publique. Les chiens de première et deuxième catégorie doivent également être impérativement **muselés** sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs (article L211-16 du Code rural).

Des plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui décorent notre village. Plusieurs chiens, nous ont été également signalés sur les différents espaces verts. Ces espaces ne sont pas dédiés aux chiens et ne sont, en aucun cas, des crottoirs à leur usage.

Outre le décor désastreux proposé aux passants, aux riverains qui ont ce spectacle sous leur fenêtre, les enfants sont appelés à gambader sur ces espaces verts. Tous ces motifs devraient être un frein à cette **détestable** habitude de laisser faire n'importe quoi à son chien.

Enfin, nous demandons un minimum de respect pour le personnel communal qui sera appelé à tondre les espaces verts à partir du printemps. Merci de votre compréhension. Nous invitons à changer vos mauvaises habitudes et à vous rendre en mairie pour récupérer des sacs Sani can et à ramasser leurs déjections.

Feux à l'air libre

Les feux à l'air libre sont interdits, par arrêté préfectoral, sur tout le territoire de la commune, toute l'année.

Sécurité

Contre les cambriolages ayez les bons réflexes !

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées notamment durant les vacances scolaires, signalez votre absence au Commissariat, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Collecte des déchets verts

C'est parti pour la collecte des déchets de jardin !

Le SIRTOM lance sa campagne de ramassage des déchets verts.

Pour un tri efficace et respectueux de l'environnement, voici les consignes :

Je présente les déchets dans des poubelles rigides avec le couvercle ouvert (1m³ par collecte et par foyer)

Je dépose Fleurs fanées Feuilles mortes Mauvaises herbes Tailles de haie et d'arbustes
 Tontes de gazon Branchages (ficelés en fagots avec liens non plastifiés)

Je n'y mets pas Les biodéchets, compost, restes alimentaires Cailloux et terre Piquets en métal
 Bordures et dalles en ciment ou plastique Souches et troncs d'arbres Pots de fleurs



Composteur

Mise à disposition

Le SIRTOM a choisi de mettre à la disposition des populations des composteurs individuels, afin de favoriser le tri des biodéchets à la source.

Le composteur sera mis à disposition des foyers qui souhaitent s'engager dans une démarche de compostage. Pour cela, le foyer devra disposer d'un jardin où le composteur pourra être déposé directement sur la terre afin de favoriser la migration des micro-organismes, et donc le compostage.

Pour se voir remettre un composteur, le demandeur devra présenter obligatoirement une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile ou une carte de déchèterie, et devra compléter et signer une charte d'engagement.

Une sensibilisation aux bonnes pratiques du compostage sera effectuée lors de la remise du matériel.

Vous pouvez, dès à présent, réserver votre composteur par mail sur communication@sirtom.fr avec vos coordonnées (Nom, prénom, adresse complète)

Nous vous rappelons que des composteurs en bois sont également à votre disposition au tarif préférentiel de 50€ et disponibles au siège du SIRTOM, 29, rue Gustave Eiffel à JARNY.

ST2B

Transport à la demande

Le fil à la demande est un mode de transport souple où il n'existe pas d'itinéraire ni d'horaire de passage comme une ligne régulière, mais où il est nécessaire de réserver son ou ses trajets.

Ce service de transport s'adresse aux personnes qui ne disposent pas d'offre de transport à travers les lignes régulières du réseau urbain le Fil et aux personnes à mobilité réduite.

Couverture géographique

Il concerne les déplacements internes au ressort territorial du ST2B (Communauté de communes Cœur du Pays Haut / Communauté de communes Orne Lorraine Confluences).

Réservation

Par téléphone ou en agence, avec possibilité de réserver un ou plusieurs déplacements jusqu'à 14 jours à l'avance et jusqu'à la veille avant 16h du lundi au vendredi.

0800 710 054 Service & appel gratuits

Tarifs

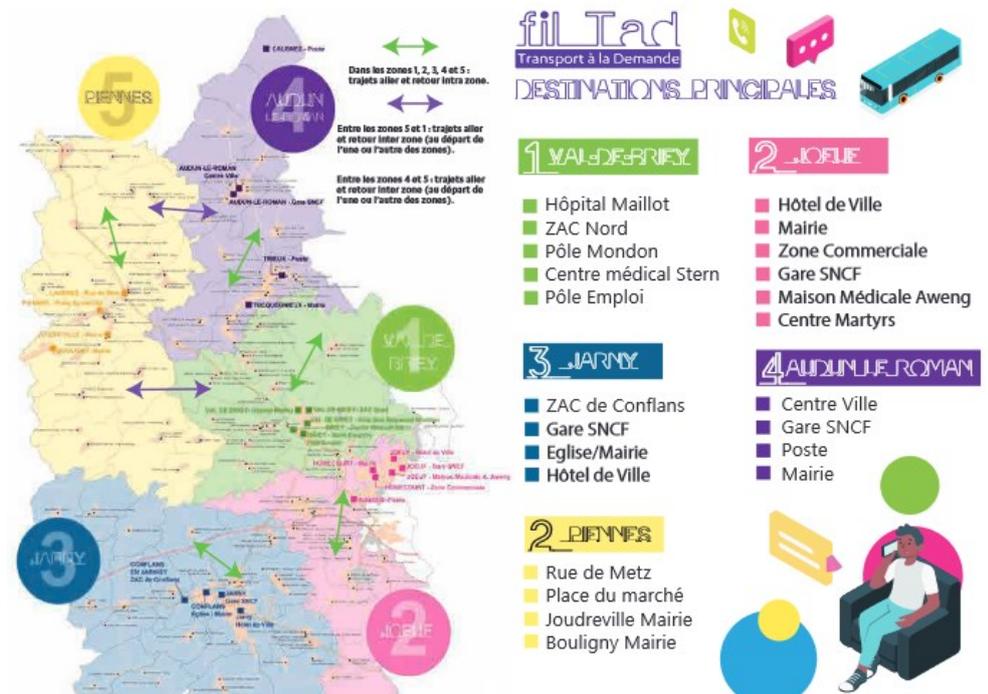
1,50 € le voyage soit 3,00€ l'aller-retour

Le règlement en espèce du ticket se fait exclusivement auprès du conducteur, prévoir l'appoint.

Votre titre de transport d'une durée de validité de 2 heures vous permettra de faire correspondance avec une des 8 lignes régulières du réseau le fil (L101, L102, L103, L104, L105, Fil1, Fil2 et Fil3).

Annulation ou absence

Si vous ne pouvez pas pour quelque raison que ce soit effectuer le déplacement programmé, vous vous tenez d'en informer la Boutique le Fil au plus tard la veille de votre transport avant 16h du lundi au vendredi. Sans quoi si l'annulation n'a pas été faite dans ce délai (annulation tardive), ou si vous êtes absent au moment de la prise en charge, il vous sera demandé de payer le trajet prévu.



Basket Club

Les actualités de ce début d'année

Le 16 mars a eu lieu un match caritatif qui opposait la section Loisirs du BCV à l'association Une rose Un espoir secteur Algrange.

Cette soirée fut une très belle réussite en tout point de vue, la salle était pleine, l'organisation au top, une ambiance de folie...

La **recette des entrées qui a été reversée** intégralement à l'association s'est élevée à plus de **600 euros** et le **BCV a offert un chèque de 150 euros**.

En ce qui concerne le club, la saison est quasiment finie pour la majorité des catégories. Des matchs amicaux vont être mis en place.

Le tournoi Strappazzon aura lieu le dimanche 19 mai.

Dans quelques semaines, pour la saison à venir, des affiches seront mises en place dans les écoles et collèges afin de promouvoir le club et d'attirer de nouveaux membres.

Le BCV sera également présent pour la fête du village le 23 juin.

Facebook du club : Basket Club Valleroy

Instagram : basketclubvalleroy



Karaté Club

Carnaval

Samedi 24 février, pour carnaval, le 1er cours des vacances a réuni toutes les catégories.

Moment très sympathique apprécié par les enfants et adultes.

Le cours a été suivi d'un petit goûter offert par le club.

Les parents avaient aussi été sollicités pour ramener des gâteaux.

Le président et les membres du comité ont remercié tout le monde pour cet après-midi convivial.



Traine-gâloches de Valleroy

Retour sur l'année 2023

L'année 2023 aura été un bon cru pour les TGV :

Les coupes remportées dans les marches environnantes ont réchauffé les cœurs malgré les difficultés à retrouver le taux de participation d'avant Covid. Les marches hebdomadaires du jeudi après-midi ont permis de se retrouver en toute convivialité sur les nombreux chemins de Valleroy.

LA 30ème MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE de Valleroy :

Un bel anniversaire marqué par une réussite avec 897 participants. Un engouement particulier des marcheurs, venus de toute la Lorraine mais aussi du Luxembourg, pour notre village avec des parcours diversifiés en forêt et en plaine, sans oublier l'accueil chaleureux de nos bénévoles ainsi que nos lasagnes, spécialité de Valleroy.

Des médailles aux enfants et des coupes aux groupes les plus représentés ont été distribuées. Le challenge Vision Santé a été remporté par le club d'Auboué.

En souvenir des 30 ans, les participants se sont vus offrir un porte-clé à l'effigie de cet anniversaire, financé par le club.

Journée détente à la MADINE :

Les 48 bénévoles qui ont œuvré lors de la 30ième Marche Populaire de Valleroy se sont retrouvés au Lac de la MADINE autour d'un repas convivial à l'occasion duquel le président Michel DAUTECOURT a félicité et remercié les participants pour la qualité de l'organisation et des parcours.

Cette très belle journée à la MADINE s'est achevée par quelques visites dont le Verrier Souffleur de verre d'HEUDICOURT, le mémorial Américain de MONTSEC et le château d'HATONCHATEL.

Sortie en CHAMPAGNE :

Très belle journée pour 63 adhérents, organisée conjointement avec l'Amicale du Groupe Renault de la SOVAB, avec la visite d'un surprenant musée du vin dans la propriété LAUNOIS et qui s'est terminée par un repas arrosé au champagne.

Les TGV ont fêté Noël à EGISHEIM et MONTBELIARD :

Pour terminer l'année 2023, c'est toujours avec le même plaisir que 52 adhérents TGV et ARGR se sont retrouvés lors d'une sortie pleine de magie pour les fêtes de fin d'année. Premier arrêt à EGISHEIM, un des plus beaux villages de France afin d'apprécier son marché de Noël et sa restauration. Et pour finir ce fût MONTBELIARD, qui par ses lumières et décorations a ébloui tout le groupe.

> Pour tous renseignements :

Michel DAUTECOURT

tél 06 78 53 10 35.



Espoir et Vie

Des bons cadeaux pour le bien-être et l'accompagnement thérapeutique

L'association Espoir et Vie Territoire OLC, située à Homécourt, agit sur le plan local en proposant des **bons cadeaux de 100€** aux personnes atteintes d'un cancer, quel qu'il soit, jusqu'à 18 mois après l'annonce du diagnostic et qui résident dans le secteur de l'intercommunalité Orne Lorraine Confluences.

Ce bon cadeau (un par bénéficiaire) permet de bénéficier, à leur convenance :

- d'un moment de bien-être (coiffeur, soins, massage, relaxation)
- de produits d'accompagnement thérapeutique (prothèse, soutien-gorge, maillot de bain, cosmétiques, produits de médecine douce) auprès de l'un nos partenaires.

Les bénéficiaires peuvent contacter l'association au 06.85.79.81.26. Geneviève leur expliquera comment récupérer le bon cadeau.



Le 16 mars s'est tenue l'assemblée générale de l'association en présence de Jean Toniolo, maire d'Homécourt et des représentantes des communes de Valleroy et Joeuf.

Le bureau a été reconduit avec

- Mireille Grandmaire (Présidente),
- Tina Ranalletta (Secrétaire)
- Nathalie Baran (Trésorière).





Carnaval

Une parade déguisée

19 Mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Lapin de Pâques

Distribution de chocolats dans les écoles



Noces de diamant : M. et Mme Siwon

En février, le Maire s'est rendu au domicile de monsieur et madame Siwon pour célébrer leurs noces de diamant et leur apporter les cadeaux de la municipalité.

Mariés le 24 février 1964 à Joeuf, Ghislaine et Michel Siwon arrivent à Valleroy, puis déménagent à Moineville.

En 1972, ils partent pour l'Afrique et plus précisément le Zaïre.

Avec leurs 3 enfants, ils participent activement à la vie locale avant un retour en France à la fin des années 70.

En 1980 c'est le départ pour l'Algérie, puis le Cameroun en 1983.

La liste des pays fréquentés s'allonge avec le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Conakry et le Burkina Fasso.

Ils rentrent en France en 2014 pour profiter de leur retraite.

Toutes nos félicitations pour ce parcours et plein de bonheur pour la suite.



Noces d'or : M. et Mme Stachnik



Le samedi 6 avril, le maire accompagné de ses adjoints ont reçu en mairie, monsieur et madame Stachnik entourés de leur famille et amis pour célébrer leurs noces d'or.

Ils se sont mariés le 6 avril 1974 à Creutzwald.

De cette union sont nés 2 enfants : Yannick en 1975 et Peggy en 1977.

Ils sont installés à Valleroy depuis 1978 dans le quartier du breuil.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Mai

Mercredi 8

10H45

Monument aux morts

Cérémonie

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Du 8 au 12

Place des Mêlées

Fête foraine

Vendredi 24

20H00

Salle des fêtes

Fête des mères

Organisée par le comité des Fêtes

Juin

Mercredi 5

15H00 - 19H00

Salle des fêtes

Collecte de sang

Organisée par l'amicale des donateurs de sang

Samedi 15

Salle des fêtes

Bourse d'échange

Organisée par le cercle des collectionneurs

Vendredi 21

Salle des fêtes

Fête de la musique

Organisée par le comité culture

Dimanche 23

7H00 - 17H00

Av. Charles de Gaulle

Fête au village
Brocante

Organisée par le comité des Fêtes

Samedi 29

Salle des fêtes

Kermesse de
l'école

Organisée par la FCPE

Juillet

Vendredi 12

Centre socio-culturel

Fête nationale

Organisée par le comité des Fêtes

Attention :
changement
de date :
12 juillet

Bibliothèque municipale

1er étage de la salle des fêtes

> Horaires :

Samedi de 9h00 à 12h00

> Téléphone : 03.82.20.96.63



Virginie Muller,
responsable de la
Bibliothèque